



RETRAITES

JEUDI 24 JUIN 2010,

LES JEUX NE SONT PAS

FAITS, LA BATAILLE

DOIT SE POURSUIVRE !

L'action nationale du 27 mai a rassemblé près d'un million de personnes dans toute la France pour défendre les salaires, l'emploi et plus particulièrement les retraites.

De nombreux arrêts de travail ont eu lieu dans la quasi-totalité de nos différentes branches et groupes, avec des participations importantes notamment en production.

Le gouvernement, dans son opération de communication, tente par tous les moyens d'expliquer que l'âge de la retraite à 60 ans, c'est fini parce que l'espérance de vie augmente, alors que les jeunes sont les plus atteints par le chômage, il faudrait que celles et ceux qui ont 60 ans laissent un peu plus de leur espérance de vie au travail.

Cette conception de l'UMP, du patronat et du gouvernement repose sur leur mépris envers les individus qu'ils exploitent.

Pourquoi devrait-on travailler plus parce que l'on deviendrait plus vieux ?

Pour enrichir encore un peu plus les actionnaires du CAC 40 qui affichent 50 milliards d'euros de profits en 2009 et dont les administrateurs se sont partagés en 2008, 28 milliards d'euros exemptés de cotisations... "Vive la crise !"

Pourquoi celles et ceux qui, par leur travail dans des conditions souvent dégradées, avec des répercussions sur leurs conditions de vie et de santé, ne pourraient pas bénéficier pleinement d'une

retraite la plus longue possible pour faire ce qu'ils ont envie de faire sans contrainte ?

Parce que l'argument gouvernemental, qui, encore une fois, est une contre vérité, consiste à prétendre que les caisses sont vides. **On oublie volontairement la question centrale, celle de la répartition des richesses** : alors qu'il est possible d'en finir avec les exonérations de cotisations sociales, le bouclier fiscal, les rémunérations aléatoires, stocks-options, actions gratuites, les plans épargnes dont les bénéficiaires sont les plus hauts revenus... etc.

DE L'ARGENT POUR FINANCER LES RETRAITES, IL Y EN A, POUR EXEMPLE :

☞ **Déficit de la Sécurité Sociale prévu en 2009 : 23,4 milliards d'euros.**

■ **Exonérations en 2008 : 48.2 milliards d'euros :**

- ☞ 32,8 milliards sur les bas salaires ;
- ☞ 3 milliards au titre des heures supplémentaires ;
- ☞ 4,2 milliards d'intérêts versés aux banques dus au manque de ressources de la Sécu ;
- ☞ 8,2 milliards d'exonérations concernant le bouclier fiscal.



Si le gouvernement entend sauver notre système par répartition, il n'a qu'à s'adresser à ceux à qui il tourne le dos volontairement, "les patrons".

Le PIB (*richesses créées*) a augmenté de 76 % entre 1980 et 2008, il était de 1950 milliards d'€uros en 2008 contre 1100 milliards en 1980, la productivité du travail en France est la meilleure d'Europe.

LA RETRAITE À 60 ANS AVEC 75 % DU REVENU D'ACTIVITÉ, C'EST POSSIBLE, Y COMPRIS À L'HORIZON 2040, C'EST UNE QUESTION DE JUSTICE SOCIALE : EXIGEONS-LE AVEC FORCE ET TÉNACITÉ.

- ☞ Depuis 1950, la part des retraites a augmenté de 7 points de PIB.
- ☞ D'ici à 2040, c'est la même évolution qui est nécessaire pour satisfaire nos revendications.

Le gouvernement entretient le catastrophisme pour justifier sa politique d'austérité, le patronat dirige de main de maître les opérations en sous-main. Ils visent les 414 milliards de la protection sociale qui leur échappent, d'où leur idée d'ouvrir le système à la capitalisation dont la seule préoccupation est d'augmenter les profits, au détriment du développement de l'outil de travail et du progrès social.

AGISSONS ENSEMBLE, LE 24 JUIN 2010 POUR ÊTRE ENCORE PLUS FORTS QUE LE 27 MAI DERNIER !

POUR FAIRE VALOIR NOS EXIGENCES :

- Pour le maintien de l'âge légal de la retraite à 60 ans ;
- L'intégration dans la durée d'assurance des années d'études en lien avec la mise en œuvre d'un statut socialisé de l'étudiant ;
- Refuser toute augmentation de la durée d'assurance pour revenir aux 37,5 ans de cotisations ;
- Bénéficier d'un montant minimum de 75 % du salaire, avec un retour à la moyenne des 10 meilleures années pour le calcul du salaire de référence ;
- Retraite anticipée pour les métiers et travaux pénibles ;
- Asseoir le financement de la protection sociale sur les cotisations et les richesses créées.

**LA RETRAITE, UN CHOIX DE SOCIÉTÉ
POUR LE DROIT D'EXISTER EN DEHORS
DU TRAVAIL ET DE L'ENTREPRISE.**

**UNE RECONQUÊTE SOCIALE À
IMPOSER DÈS LE 24 JUIN 2010.**